

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2012**

**TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE**

- DECISION DE LANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTION

Le CONSEIL MUNICIPAL décide de réaliser les travaux de rénovation de l'école élémentaire estimée à 691.934 € HT en deux tranches, la 1<sup>ère</sup> au cours de l'été 2012 et la 2<sup>e</sup> au cours de l'été 2013. Pour cela, il sollicite une subvention auprès de l'Etat, auprès du Fonds Européen de Développement Régional (F.E.D.E.R.), et auprès du Département de la Moselle.

- ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX

Le CONSEIL MUNICIPAL attribue les marchés de travaux suivants :

- lot 1 « VRD - démolition - gros-œuvre » :

**S.A.R.L. DI VITANTONIO -Peltre (57) - pour 81.156,55 € HT**

- lot 2 « isolation extérieure » :

**P.F.F. FACADE - Norroy le Veneur (57) - pour 142.700 € HT dont option 2 (bardage)**

- lot 3 « couverture étanchéité » :

**SOPREMA - Metz (57) - pour 96.599,80 € HT**

- lot 4 « menuiseries extérieures » :

**BRIOTET Fermetures - Augny (57) - pour 141.191,19 € HT dont option 2 (BBC - 20%) et option 3 (stores à lames orientables)**

- lot 5 « plâtrerie » :

**S.M.C.P. RICHARD - Peltre (57) - pour 24.740 € HT dont option (reprise enduit plâtre)**

- lot 6 « revêtement de sols » :

**S.A.R.L. CORBIAUX SOLS - Basse Ham (57) - pour 18.693,50 € HT**

- lot 8 « peintures » :

**S.A.R.L. CORBIAUX SOLS - Basse Ham (57) - pour 15.971,60 € HT**

- lot 10 « électricité » :

**S.N.C. INEO EST - Richemont (57) - pour 22.571,06 € HT dont option (luminaire LED BBC -20%).**

Il charge le Maire de la signature des marchés.

A noter : les lots 7 « métallerie serrurerie » et 9 « chauffage ventilation » seront attribués ultérieurement par le CONSEIL MUNICIPAL.

- **SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE**

Compte-tenu de la dernière estimation de l'opération, le CONSEIL MUNICIPAL accepte de passer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre signé avec le groupement LSW Architectes / Barthès Bois / Terranergie (Nancy - 54), conformément au taux de rémunération prévu au marché (8,5%). L'avenant s'élève à 17.431,87 € TTC. Le CONSEIL MUNICIPAL charge le Maire de la signature de l'avenant n°1.

**PROJET DE MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.) - ATTRIBUTION DE L'ETUDE AU BUREAU « I.T.B. »**

Pour réaliser la 7<sup>e</sup> modification du P.O.S. de PELTRE, le CONSEIL MUNICIPAL décide de faire appel à un bureau d'études spécialisé : « I.T.B. » de Laxou (54) pour 2.961 € HT.

**TRAVAUX DE MARBRERIE A LA SALLE DES FETES**

Le CONSEIL MUNICIPAL décide de confier des travaux de marbrerie pour les escaliers de la salle des fêtes à la société POLO de Peltre (57) pour 5.401 € HT.

**FINANCES 2012 - SERVICE PRINCIPAL - DECISION D'EMPRUNTS**

Pour financer les projets d'investissement 2012, le CONSEIL MUNICIPAL décide de contracter auprès du CREDIT AGRICOLE de METZ les emprunts suivants :

- un prêt de 200.000€ sur 20 ans, au taux fixe de 4,27%, échéance trimestrielle
- un prêt de 50.000€ sur 15 ans au taux de 3,032% Euribor 3 mois, échéance trimestrielle,
- un prêt de 50.000€ sur 2 ans au taux de 2,35%, échéance trimestrielle.

Il charge le Maire de la signature des contrats de prêt correspondants.

-

Peltre, le 13 juin 2012

Le Maire,

Bernadette VELER